

Le RCAE Plongée

La section

Notre club de plongée fait partie de l'ASBL RCAE. Nous dépendons donc du service des sports de l'ULg. Par conséquent nous devons en premier lieu nous soumettre au ROI et statuts du RCAE (par exemple les inscriptions se font de septembre à octobre).

L'inscription se fait donc à la fois au RCAE et à la LIFRAS. La cotisation comprend l'inscription à la LIFRAS, au RCAE, au club, et l'accès à la piscine lors des entraînements (octobre à juin).

Les statuts - le comité

Un ensemble de statuts définit les grandes lignes du fonctionnement du club. Il est complété par un ROI.

Un comité (Conseil d'Administration) est composé du président (délégué RCAE), d'un secrétaire (délégué RCAE), d'un trésorier, de 5 responsables matériels (bateaux, moteurs, véhicules, gonflage et bouteilles-détendeurs), d'un responsable boutique, d'un responsable bar, d'un responsable comptes stage, et d'un responsable Mark 5. Pour être élu au comité il faut une certaine ancienneté au club (variant suivant le poste).

Ce comité gère le club (achat de matériel, gestion comptes...). Il est élu tous les ans en AG, et se réunit tous les 2 mois en moyenne. Ce comité est souverain dans ses décisions, prises dans le cadre défini par les statuts et le ROI du club. Si nécessaire, les statuts peuvent être mis à jour en AG. NB: Toute personne qui désire introduire un point du jour à l'AG doit avertir le président au minimum 15 jours avant celles-ci.

L'enseignement – les moniteurs RCAE

Nous élisons également chaque année en AG jusqu'à 6 personnes dites "Moniteurs RCAE" (3* min.) dont une (min MC) est désignée chef d'école. Ces personnes prennent en charge les classes de formation, s'engagent à planifier et réaliser des sorties club et à faire un stage tous les 2 ans. Deux de ces moniteurs ainsi que le chef d'école font partie du comité.

Des cours théoriques et pratiques sont donnés tous les mercredis soir d'octobre à juin (année académique) de 19h30 à 22h selon trois classes (débutants – 4* et apnée – 2* et 3*) par les moniteurs RCAE aidés par des 3*, 4* ou moniteurs LIFRAS. L'inscription au RCAE (et au club) est obligatoire pour pouvoir venir en piscine (assurance).

Des passages de brevets (de 1* à 4*) sont organisés pendant l'année scolaire. Personne n'est obligé de passer des brevets. Les cours et entraînements sont facultatifs même si vivement recommandés.

Le matériel

Nous disposons d'un matériel assez important (bouteilles – détendeurs – gilets, bateaux et moteurs, camionnette) géré par les membres du comité. Il est loué pour une somme modique aux participants des sorties et stages organisés par le club uniquement. NB : La préférence est donnée aux débutants pour le matériel de plongée (gilet, bouteille et détendeur).

La location du matériel est accordée pour 1.5 euro / plongée, les frais attenants à la camionnette (essence...) étant à charges des participants de la sortie si celle-ci se fait hors de la Belgique.

Les sorties club

Les WE, des sorties club sont organisées avec prêt du matériel club (bouteille – détendeur – gilet), selon les règles LIFRAS (palanquées, assurance...) dans nos carrières, en Zélande, en mer du Nord... La camionnette est en priorité réservée aux sorties club. Le matériel est uniquement emprunté pour la durée de la sortie, sous le contrôle de l'organisateur. Tout dégât occasionné au matériel sera imputable à l'emprunteur.

Ces sorties sont prévues tous les 3 mois en réunion d'encadrant et sont affichées tous les mercredis sur une "feuille de sortie" ainsi que sur le site web (www.rcaeplongee.be).

Les sorties « plongée » peuvent être organisées par toute personne étant 2* minimum. Chacun s'y inscrit librement, en essayant de trouver un encadrant s'il désire réaliser un exercice ou s'il est NB/1*. Cette feuille est l'unique document faisant référence en matière d'organisation de sorties, une copie étant disponible sur le site web. L'inscription (et les désistements) à ces sorties sont obligatoires auprès de l'organisateur. Ceci est valable pour les débutants comme pour les encadrants.

Les stages

Plusieurs fois par an (de préférence pendant les congés scolaires) des stages sont organisés en Zélande, Méditerranée, Mer Rouge, Bretagne... avec la possibilité d'utiliser le matériel club (bouteilles – détendeurs – gilets, bateaux, camionnette). Ces stages sont proposés et acceptés en réunion de moniteurs. Ces stages sont des sorties club, donc les règles des sorties s'y appliquent.

Néanmoins, un stage doit être affiché suffisamment longtemps à l'avance. Si un stage monopolise la quasi-totalité du matériel, il n'y a pas de sorties organisées pendant ce stage.

La principale condition pour pouvoir participer aux stages est d'avoir effectué 10 sorties clubs dans l'année précédant le stage. D'autres conditions peuvent être fixées par le responsable de stage (p.ex. min. 2*...) suivant le type de stage. Il est d'usage que l'organisateur de sortie prenne en charge une bonne partie de l'intendance (logement, transport, heure de départ...). Ceci n'est pas obligatoire, mais permet de garder un certain esprit de groupe.

Les comptes

Nous disposons de 2 comptes:

- Le compte club (**001-2000383-28**) qui est utilisé pour les inscriptions et les paiements divers.
- Le compte stage (**001-1730418-14**) qui regroupe les comptes individuels de chaque membre (il est géré par une personne du comité). C'est sur ce compte que les membres paient leurs sorties et stages (NB: le solde doit toujours être positif pour chaque membre du club).

Le bar

Jusqu'à plus de nouvelles concernant les locaux du CRU, nous ouvrons le bar presque chaque mercredi soir de l'année académique ainsi que durant l'été si possible. Nous y organisons également assez régulièrement des soirées.

L'ambiance

Notre club fonctionne bien et ceci est principalement dû à une bonne ambiance. Celle-ci dépend de toutes et tous, de nos soirées, de nos restos, de notre forum, de notre manière d'aborder la plongée, les stages et ce qui il y a hors de la plongée... ceci n'est pas un règlement mais une manière de vivre en communauté.

Ce petit tour d'horizon n'a pas pour but de remplacer les statuts ou le ROI, mais de présenter rapidement notre club pour quiconque désire s'inscrire dans notre club.